



# Le coup de sabre dans les prestations chômage inquiète les cantons

## CONSEIL NATIONAL

Les coupes sévères infligées hier par les partis bourgeois à l'assurance chômage n'aidera pas vraiment les jeunes. Et cela pourrait coûter aux cantons.

PATRICK CHUARD BERNE

**L**a défaite est amère pour la gauche, après le sévère durcissement de la loi sur l'assurance-chômage, hier au National. Le référendum semble promis à une loi que le conseiller national Jean-Claude Rennwald (PS/JU) qualifiait de «scélérate» lundi. La droite assume la sévérité des mesures qu'elle a imposées (*lire ci-dessous*). «Je ne crois pas qu'augmenter la durée du chômage augmente les chances de retrouver du travail», lançait hier Charles Favre (PLR/VD).

Il n'empêche que la révision inquiète les cantons romands. D'abord parce que les régions les plus durement frappées par la crise ne pourront plus réclamer de prolongations temporaires du chômage de 400 à 520 jours (comme le demandaient Vaud et le Jura). «Comme d'habitude depuis quinze ans, Berne réduit les prestations et le report de charges se fera à long terme sur l'aide sociale, donc dans les cantons et dans les communes», fulmine le socialiste Pierre-Yves Maillard, ministre vaudois de la Santé et de l'Action sociale. «L'aide sociale vaudoise a déjà passé de 90 à 330 millions, il est probable qu'on frôle les 500 millions d'ici à quatre ou

cinq ans.»

### Eviter le chômage

Mais la majorité bourgeoise du National n'a-t-elle pas raison de vouloir inciter les jeunes à éviter le chômage? «Obliger les moins de 30 ans à accepter un emploi peu qualifié ou priver les universitaires fraîchement diplômés d'indemnités n'aura pas forcément un effet incitatif, pense Pascal Guillet, directeur de la Caisse cantonale d'assurance-chômage de Neuchâtel. S'il y avait des emplois sur le marché, on pourrait vérifier la portée de ces mesures.»

### Priorité à la réinsertion

Pour la tranche d'âge des 15-24 ans, sévèrement touchée par la crise économique ces derniers mois, Genève et Vaud misent avant tout sur les mesures de réinsertion. Avec des effets spectaculaires. «En Vaud, en trois ans, nous avons pu soutenir plus de 500 jeunes pour les remettre en apprentissage. Un an après la fin de leur formation, on constate que 75% de ceux que nous avions aidés ont trouvé un travail», explique Pierre-Yves Maillard. A Genève, l'effort mis sur la réinsertion, toutes classes d'âges confondues, «a permis de réduire de 25% en deux ans la durée moyenne du chômage», souligne Bernard Favre, secrétaire général adjoint du Département de l'action sociale et de l'emploi.

### Pierre Maudet remonté

Pierre Maudet, très remonté par la croisade antijeunes du

National, acquiesce. Et le président de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse de renvoyer Berne à ses contradictions. «C'est sûr que la réinsertion est prioritaire. Mais justement, d'excellentes mesures de Doris Leuthard pour aider les entreprises à reprendre des jeunes, contenues dans le troisième plan de relance, ont été rabotées à 250 millions. Et maintenant on fait encore des économies sur le dos des jeunes? C'est irresponsable. De toute façon il y aura référendum et je ne donne pas cher de la peau de ce projet de loi devant le peuple.»

Concernant le risque d'un report des charges sur l'assistance sociale, Bernard Favre admet «qu'il existe bel et bien». Selon les statistiques nationales, une majorité de jeunes retrouve du travail dans un délai de six mois. Mais un chiffre livré le mois dernier par le Département fédéral de l'économie incite à la réflexion: le chômage de longue durée chez les jeunes de 15 à 24 ans a augmenté de 105% en une année.

## Baisse des prestations

### Principaux changements

■ Au terme d'un débat choc de deux jours, le National a décidé hier de raboter sévèrement les prestations de l'assurance chômage. La quatrième révision de la Loi sur l'assurance chômage est renvoyée au Conseil des Etats qui devrait statuer en mars. Si les sénateurs

le confirment, les étudiants devront attendre six mois avant de pouvoir toucher quatre mois d'indemnités. Les chômeurs de moins de 25 ans n'obtiendraient plus que 130 jours. Tour de vis supplémentaire pour les moins de 30 ans: ils devraient accepter n'importe quel emploi, même si celui-ci ne correspond pas à leurs qualifications.

■ Un rabotage des indemnités est réservé à tous les chômeurs: après un an de cotisation, la durée maximale se trouverait réduite à 260 jours (contre 400). Seuls les travailleurs de plus de 55 ans auraient droit au maximum de 520 jours, après deux ans de versements. La révision prévoit de réduire les indemnités des chômeurs de 5% après 260 jours et de 10% après 330 jours. Les délais d'attente seraient prolongés de 5 à 20 jours pour tout le monde.

■ Toutes ces mesures sont destinées à assainir le déficit de l'assurance (plus de six milliards actuellement) en économisant quelque 786 millions par an. Au grand dam de la gauche, la majorité bourgeoise a d'autre part atténué la hausse prévue des cotisations. Le relèvement temporaire de 0,1% du taux proposé par le Conseil fédéral passe à la trappe. Seule la hausse de 2 à 2,2%, qui s'appliquerait à tout le monde, est conservée. La gauche annonce un référendum.

**PC, AVEC ATS**

## Romands plus touchés par le chômage

La publication des chiffres du chômage pour le mois de novembre, hier par le Secrétariat d'Etat à l'économie (seco), est fidèle aux attentes:

la hausse se poursuit, mais son rythme est en cours de ralentissement (*lire nos éditions d'hier*).

En novembre, le taux de

chômage a augmenté de 0,2 point par rapport à octobre. A 4,2%, il atteint son plus haut niveau depuis près de six ans. Cette hausse, toutefois,

s'explique surtout par des facteurs saisonniers: l'hôtellerie et la construction ont ainsi souffert, ce qui est typique pour un mois de novembre.



Et, selon Serge Gaillard, le chef de la Direction du travail au seco, les chiffres sont meilleurs que prévu.

Il est toutefois trop tôt pour crier victoire: le chômage va continuer à augmenter. Sur l'entier de 2009, l'administration fédérale table désormais sur un taux moyen de 3,7% (contre 3,8% précédemment).

Au rang des mauvaises nouvelles, le marché romand de l'emploi est particulièrement touché. Le plus déprimé étant celui du canton de Genève: il

accuse une progression de 0,2 point en novembre (à 7,2%).

La hausse est également de 0,2 point dans le canton de Vaud (à 5,7%). Ailleurs en Suisse romande, ce chiffre est de 6,8% dans le canton de Neuchâtel, 5,9% dans celui du Jura et 4,8% en Valais. Au final, seul Fribourg se situe en dessous de la moyenne nationale, avec un taux inchangé de 3,6%.

Un peu moins bien que Berne, toutefois, et son taux de 3%.

(ats)